

Thème 5 –
L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire
Objet conclusif –
Les Etats-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes

La présente fiche ne vise pas à l'exhaustivité. Elle a pour objet de faire une synthèse, de dresser les grands traits de la question portant sur l'objet conclusif du thème.

Traiter de la question environnementale aux Etats-Unis peut sembler paradoxal au regard de la politique conduite par Donald Trump. Le paradoxe est là : une culture dévastatrice des ressources et des milieux naturels s'est développée au cœur d'une nation littéralement créée sur des mythes ayant trait à la nature. L'environnement, ou la représentation de la nature, occupe une place majeure dans l'histoire des Etats-Unis.

Quels sont les fondements, les évolutions, les paradoxes de la politique environnementale américaine ? Quels sont les acteurs présents à différentes échelles pour esquisser les contours à venir ?

Il s'agit de s'interroger sur les principes fondateurs liés à la nature, de saisir les mouvements environnementalistes qui en découlent et enfin de comprendre les débats qui agitent la société américaine et la communauté internationale.

Vocabulaire : Ecologisme-Environnementalisme

L'écologisme est une approche théorique, parfois philosophique, qui tente de réfléchir sur le rapport à l'environnement, à la nature.

Lorsque l'écologisme débouche sur une pratique, sur une gestion anthropique du milieu naturel pour continuer à l'exploiter, lorsqu'il devient une forme d'engagement ou de militantisme, il devient environnementalisme.

1° - Penser le territoire, se projeter sur le territoire

(Géographie, sciences politiques, histoire. Jalon 1 – Les Etats-Unis entre protection et exploitation de l'environnement)

1.1 - Mythes et principes fondateurs liés à la nature

Au début de la conquête, le Nouveau Monde enflamme l'imaginaire européen qui le peuple d'êtres extraordinaires et d'animaux fabuleux. Le continent n'ayant pas été christianisé, il était déclaré vierge, il était la nature originelle, le nouvel Eden. Le mythe de l'Amérique comme terre d'abondance est créé.

Pourtant cette nature désespère et peut effrayer en particulier les échoués du Mayflower qui découvrent une nature morne et hostile, la « wilderness » ou l'équivalent du désert de Sinaï qu'il faut dompter, maîtriser. Un nouveau mythe est ainsi créé. La *wilderness* se définit comme la nature sauvage originelle américaine, vierge des corruptions de l'Europe. Mais la *wilderness* est une création culturelle : il s'agit de la perception par les européens/colons d'un espace « transformé » par les indiens/autochtones.

Cet espace « vierge » est un lieu idéal où bâtir les utopies pour construire un monde meilleur. Ce sera, pour les Puritains, la citadelle sur la montagne, " a city upon a hill ". Cette citadelle doit être le phare offert au regard du monde pour le sauver du péchés. C'est le point de départ d'un mythe celui de l'Amérique nation rédemptrice, à qui il revient de montrer le chemin du salut. L'Amérique est nation d'exception, sous le regard de Dieu (« One nation under God »).

1.2 - Principaux courants de pensée

Avec la déclaration d'indépendance, il s'agit de bâtir la première grande démocratie de l'histoire moderne. La pensée agrarienne de Thomas Jefferson est essentielle en ancrant la démocratie dans la terre américaine. La « wilderness » offre des terres vierges en quantité illimitée qu'il faut distribuer aux petits fermiers américains pour leur assurer l'indépendance économique, de les mettre ainsi à l'abri des pressions des tyrans, assurant leur liberté et la démocratie. La vie proche de la nature, dont le siècle des Lumières a fait la source de la vertu, maintiendra cette république

agrarienne éternellement jeune et vivante. La « Land ordinance » de 1785 permet de cadastrer cette « nature sauvage » (bandes terre divisées en townships puis en sections) sans se préoccuper des accidents de terrains et en plaquant ainsi un ordre géométrique anthropique sur les paysages (penser le territoire, se projeter sur un territoire avant même de le maîtriser, de le contrôler).

Cette tradition agrarienne jeffersonienne se perpétue en 1862 avec le *Homestead Act*. La tradition agrarienne inspire encore en 1902 le *Reclamation Act* qui permet d'irriguer les terres arides de l'Ouest pour la distribuer en théorie aux petits fermiers américains héritiers de Jefferson. Ces politiques 'appuient également sur le mythe de la « destinée manifeste ».

A l'opposé, Alexander Hamilton, adversaire politique de Jefferson, prône le développement par la multiplication des manufactures. A partir des années 1830-1850, l'industrie américaine, disposant de ressources naturelles illimitées (conquête de l'Ouest et le chemin de fer transcontinental) allait piller la nature sans vergogne. Cette politique s'appuie sur la tradition protestante et se réfère à la Bible. Le monde fut donné par Dieu à l'homme pour qu'il y règne en maître.

Henry David Thoreau est enfin la figure marquante du transcendantalisme (courant philosophique américain qui met l'accent sur l'expérience individuelle, la contemplation de la nature afin de se retrouver et de ne faire qu'un). Il fait une retraite de deux ans dans les bois, expérience qu'il relate dans *Walden* (1854). Thoreau considérait ainsi les poissons de l'étang de Walden, et les oiseaux, voire les étoiles, comme ses voisins à part entière. Le bio-centrisme destitue l'homme de son piédestal anthropocentrique et en fait une espèce ordinaire. La source des valeurs n'est plus l'homme créature de Dieu et maître du monde, mais la vie.

1.3 - Deux mouvements majeurs

Préservation

Le Transcendantalisme a largement influencé et contribué à l'essor du premier mouvement de protection de la nature aux Etats-Unis, la préservation.

La " préservation ", dont la figure de proue fut John Muir (1838-1914), reconnaissait à la nature une valeur intrinsèque, indépendamment des considérations utilitaristes anthropiques, et militait pour la protection intégrale des espaces inviolés. Le mouvement est à l'origine du développement des parcs nationaux. Ce mouvement préfigure le bio-centrisme de philosophies plus récentes, comme l'écologie profonde.

Conservation

La fin du XIXème siècle marque aussi la fin de la « Frontière » et les premières inquiétudes concernant la disparition concomitante de la « wilderness » américaine, qui est le lieu par excellence de l'identité nationale, puisque c'est la conquête de la « wilderness » qui refonde l'unité nationale après la Guerre de sécession. Avec la fin de la Frontière sonnait le glas du mythe de l'abondance inépuisable de la nature américaine.

La " conservation ", sous l'égide de Gifford Pinchot (1865-1946), prônait une gestion avisée (« wise use ») des ressources naturelles du pays. La conservation apparaît comme l'un des volets essentiels de l'ère du progressisme incarnée par Theodore Roosevelt, en réaction contre les abus d'un capitalisme sauvage et de la corruption ambiante. Gifford Pinchot insista sur l'urgence qu'il y avait à redonner au peuple américain le contrôle de l'usage qui était fait des ressources naturelles du pays, du bois d'œuvre des forêts nationales notamment. Il fut d'ailleurs le père du National Forest Service.

Ces deux mouvements, conservation et préservation, semblent correspondre à des approches fondamentales des rapports de l'homme à la nature aux Etats-Unis, puisque de nos jours l'un des deux courants principaux de l'environnementalisme américain, l'environnementalisme dominant ou anthropocentrique, peut être considéré comme l'héritier de la conservation, alors que l'environnementalisme radical s'apparente à la préservation.

2° - Echelles du pouvoir et jeux d'acteurs. Poids de la société civile (bio-centrisme) sur les organisations fédérales et les entreprises (anthropocentrisme dominant) (sciences politiques. Jalon 1 – Les Etats-Unis entre protection et exploitation de l'environnement)

La fin de la « Frontière » suscite une première inquiétude quant aux ressources disponibles. Ces inquiétudes sont répétées au cours du XXème siècle et nourrissent deux grands courants environnementalistes. La société civile se fait entendre et la question environnementale apparaît comme un sujet de débats.

2.1 - La naissance de l'environnementalisme dans les années 1960

L'entre-deux guerres fut déjà marqué par la naissance du mouvement pour la *wilderness*, avec la fondation de la *wilderness Society* (1935) qui manifeste l'intérêt soutenu de la classe aisée blanche de la côte Est pour la sauvegarde des grands espaces vierges de l'Ouest. Ce mouvement eut ses objectifs retardés par la seconde guerre mondiale, et ce n'est qu'en 1964 que fut voté le *Wilderness Act* qui organisa la protection systématique des espaces classés " *wilderness* " sur les terres fédérales.

Après la seconde guerre mondiale, l'économie américaine connaît une expansion soutenue, d'où une pollution de plus en plus visible. La dégradation du milieu naturel, que le grand public apprend bientôt à nommer " environnement ", les multiples pollutions dont il est l'objet, conduisent à une prise de conscience dont le catalyseur sera *Silent Spring* (1962), de Rachel Carson, spécialiste de biologie marine. Elle y dénonce la diffusion inéluctable et irrémédiable des poisons chimiques de l'industrie des pesticides dans les mers et sur toutes les terres. La prise de conscience écologique du public américain est contemporaine de l'agitation des *baby boomers* au seuil de l'âge adulte qui font entendre leur contestation et leur opposition au conflit au Vietnam, ainsi que des émeutes liées au militantisme noir. Dans ce climat de contestation est organisé le premier Jour de la Terre (*Earth Day*) le 22 avril 1970.

2.2 - L'environnementalisme dominant des années 1970 : « la décennie de l'environnement » (F. Leriche, *Géographie d'une Puissance*, A. Colin, 2016)

L'environnementalisme " dominant " (*mainstream*) anthropocentrique, proche du pouvoir, émane d'une classe moyenne blanche aisée, dont le souci premier est de veiller à la salubrité de l'environnement pour une meilleure qualité de vie. Ce courant est rapidement institutionnalisé et débouche sur des réformes, dont une législation environnementale particulièrement volumineuse, et se donne comme moyen d'action le lobbying et plus tard le recours à la procédure. Il reste, de par le pouvoir financier de ses adhérents, très influent.

Il s'appuie sur de grandes organisations environnementales, comme Greenpeace. Mais la grande organisation environnementale américaine par excellence est le Sierra Club, qui fut au départ fondé par John Muir. Ces grandes organisations constituent véritablement le moteur de l'environnementalisme dominant américain. Elles sont à la fois sa force et sa faiblesse. Sa force car elles allient le savoir-faire et l'efficacité américaine en termes de communication et d'influence, sa faiblesse parce qu'elles dépendent des cotisations des adhérents. Et les adhérents sont avant tout sensibles à la protection de petits animaux, de préférence à fourrure.

Ces grandes organisations ont contribué, en s'appuyant sur l'engouement pour les questions environnementales des années 1970, à faire voter toute une série de lois. Ces lois ont permis notamment d'améliorer sensiblement et rapidement la qualité de l'air et de l'eau sur le territoire des Etats-Unis, ainsi que la protection de la vie de sauvage. Cet appareil législatif a pour fleurons

- le National Environmental Policy Act (NEPA), (1970), qui crée l'Agence fédérale pour la protection de l'environnement (E.P.A., Environmental Protection Agency),
- le Clean Air Act (1963, 1965, 1970, 1977, 1990),
- le Clean Water Act (1960, 1972, 1977),
- l'Endangered Species Act (ESA) (1973).

Dans la décennie 1980-90 on considère que plus de 300 textes majeurs ont été adoptés.

Ces lois, perçues comme très contraignantes par les propriétaires fonciers surtout dans l'Ouest, ont conduit à la création du « *wise use movement* ». Ce mouvement anti-environnementaliste regroupe essentiellement des bûcherons, des ranchers, des ouvriers des industries extractives, le plus souvent dans l'Ouest. Il s'appuie sur une vieille tradition de l'Ouest qui nourrit une rancœur invétérée à l'égard de l'Etat fédéral, qui reste le plus gros propriétaire foncier de l'Ouest.

Cet appareil législatif a également conduit à un usage immodéré et très américain de la procédure pas les environnementalistes qui en exigeant l'application stricte de la loi ont parfois conduit à paralyser l'économie de régions entières (cas de la chouette tâchetée).

2.3 - L'environnementalisme radical et l'écologie profonde : les années 1970

L'environnementalisme " radical ", contestataire et militant, se rattache à l'influence de l'écologie " profonde " apparue en 1973 avec l'article du Norvégien Arne Naess : " *The Shallow and the Deep, Long-Range Ecology Movements: A Summary* ". Le radicalisme de l'écologie profonde a pu conduire certains de ses partisans au terrorisme écologiste, par le biais de l'éco-sabotage (éco-sabotage ou écotage), en particulier le cloutage des arbres destinés à être abattus dans les forêts primaires. On peut inclure dans ce mouvement l'éco-féminisme, la " Justice environnementale ". Ce dernier mouvement regroupe des militants issus des minorités ethniques (Noirs, Hispaniques et Indiens) qui inscrivent la réflexion à un niveau plus global. L'environnement est lié à la question sociale. Le mouvement refuse la centralisation et la récupération. Il se préoccupe de salubrité publique et de dignité humaine et non de la protection d'espèces en voie de disparition ou de mythique *wilderness* originelle.

L'écologie profonde se caractérise par son bio-centrisme exacerbé qui mène logiquement à une remise en question fondamentale de nos sociétés, puisque l'espèce humaine y est reléguée au rang d'espèce ordinaire, devant accorder aux autres espèces les mêmes droits à l'épanouissement et à la vie.

Il y a ainsi une rupture entre les environnementalistes de base convaincus et militants, et la lourdeur des appareils bureaucratiques de la machinerie environnementaliste du courant dominant. Plusieurs signes/facteurs de cette rupture sont perceptibles :

- la possible collusion avec les milieux industriels et financiers : les tenants du courant anthropocentrique peuvent faire des compromis, sinon des compromissions, avec les grandes compagnies industrielles, qui très souvent les subventionnent pour se donner une image verte.
- Une législation trop rigide qui porte atteinte à la popularité de l'environnementalisme aux Etats-Unis. L'environnementalisme reste populaire aux Etats-Unis où presque chaque Américain se déclare " écolo ". Mais la lourdeur, les lenteurs et les rigidités des dispositions réglementaires en matière d'environnement ont beaucoup affecté la cause environnementale, en particulier dans les milieux travaillant au contact de la nature, fermiers, bûcherons, ranchers.
- Des groupes locaux hétérogènes discutent autour des questions environnementales afin de combler le fossé qui oppose environnementalistes et ruraux dans l'Ouest. Ces groupes travaillent nécessairement sur des compromis qui vont à l'encontre du fondamentalisme bio-centrique.

3° - Un environnementalisme aux visées plantaires : « the city upon the hill ». Les Etats-Unis absents de la gouvernance mondiale ? (géopolitique. Jalon 2 – Les Etats-Unis et l'environnement à l'échelle internationale)

L'hégémonie des Etats-Unis sur la scène internationale leur confère une influence décisive dans la crédibilité de la mise en application d'une politique efficace de protection de l'environnement planétaire à l'heure où il est question de réchauffement climatique global. Plus gros pollueur et consommateur mondial, les Etats-Unis peuvent-ils d'ailleurs être crédibles sur ce plan ?

Les Etats-Unis, se voulant de par leur histoire une nation d'exception, se donnant pour mission d'assurer le leadership planétaire, peuvent-ils se rallier à un régime multilatéral qui met en avant le développement durable, porté par les Nations unies, mettant ainsi fin à une politique unilatérale ?

Plusieurs temps peuvent être identifiés même si l'on retrouve certaines permanences dans la politique environnementale américaine.

3.1 – Une situation post guerre froide

A la fin de la Guerre froide, les Etats-Unis se sentent une nouvelle responsabilité morale. Alors qu'une bonne partie du monde avance sur la voie de la démocratie, certains considèrent que le nouvel « empire du mal » est la pollution. De fait, les Etats-Unis pourraient être un nouveau modèle, une nouvelle « cité sur la montagne ».

Mais le ton a changé entre les années 70 et les années 90 : on passe ainsi de la vulnérabilité (qui implique la remise en cause des structures économiques) à la résilience des populations dans un contexte de globalisation. Cette dernière répond à une logique consumériste et libérale, héritière du capitalisme sauvage qui a conquis l'Ouest américain de la Frontière.

Par ailleurs, le rapport Brundtland avait montré que la pauvreté augmentait les atteintes à l'environnement et que la dégradation de ce dernier entraînait à son tour plus de pauvreté. Le concept de développement durable apportait une réponse globale en conciliant développement économique, justice sociale, respect de l'environnement et des droits des générations futures.

Mais le concept n'étant pas américain, les Etats-Unis n'ont pas suivi et perdu une occasion de jouer un rôle de leadership.

Un autre exemple flagrant du divorce entre l'Amérique et la communauté internationale sur les questions de la protection de l'environnement est fourni par les accords de Kyoto. Certains hauts responsables ou experts universitaires américains dénoncent ce qu'ils appellent les mythes de la propagande environnementaliste mondiale et considèrent que la science doit encore approfondir ses investigations.

Au début du XXIème siècle, les Etats-Unis sont tout autant absents et critiquent ces rencontres au sommet, ces grand-messes médiatiques comme celle de Johannesburg et préfèrent des actions ponctuelles et efficaces, sur tous les continents. Ces programmes officiels d'aide au pays pauvres associent d'ailleurs les firmes et compagnies américaines à leur action sous l'égide de USAID, l'agence fédérale d'aide internationale.

3.2 – De Obama à Trump

Barack Obama présente un programme où l'environnement est abordé à la fois sous l'angle économique (création d'emplois dans le domaine de l'énergie propre avec la « new energy economy ») et énergétique (jouer un rôle mondial en termes d'efficacité énergétique avec une baisse de 15% pour 2020). Le président est entouré de personnes conscientes des enjeux environnementaux. L'administration est plus ouverte aux associations écologistes et aux scientifiques.

L'administration Obama s'inscrit cependant dans la tradition américaine en pariant sur le tout technologique pour résoudre les problèmes environnementaux ce qui suscite la critique des associations écologistes et environnementalistes.

Et Trump ? C'est le président le plus anti-environnement depuis R. Reagan. Il donne la priorité aux énergies fossiles, en particulier au charbon et au pétrole (« Drill, Baby, Drill »), afin de rendre à l'Amérique sa grandeur (« Make America great again »). La mesure la plus emblématique est

bien le retrait des E-U de l'accord de la COP de Paris de 2015. Donald Trump s'attache à défaire ce que Barack Obama avait accompli. Au-delà du retrait de la COP 2015, d'autres signes attestent de cet éloignement vis-à-vis de la protection de l'environnement :

- Les postes clefs de son administration ont été confiés à des personnes qui nient le réchauffement climatique, qui sont des lobbyistes du charbon, du pétrole...
- Le démantèlement du Plan national d'action pour le climat (Climate Action Plan)
- Des coupes budgétaires dans la recherche scientifique, l'énergie propre
- Suppression et politisation des recherches scientifiques...

3.3 - Le système d'acteurs à l'origine de la politique environnementale des Etats-Unis

L'Etat fédéral n'est pas le seul acteur de cette politique environnementale.

- Le Sénat est une force de résistance qui peut entraîner une situation de blocage comme ce fut le cas pour le protocole de Kyoto en 1997. Toutefois, le Sénat et la Chambre des représentants progressent et ont examiné des textes majeurs.
- les Etats fédérés engagés dans la lutte contre les GES. La Californie est un état en lutte contre le changement climatique et en pointe dans sa législation. Elle a été renforcée par le « Clean Power Act » de B. Obama voté en août 2015, mais qui fut abrogé le 10 octobre 2017 par Trump. Mais cet Etat n'est pas un modèle comme en témoignent les sécheresses et incendies géants qui ignorent les frontières.
- Les centaines de municipalités américaines engagées dans le mouvement « We are still in » ont lancé le projet « America's Pledge » (Le serment de l'Amérique). Elles envoient régulièrement leurs membres aux négociations climatiques internationales et qui exercent un lobbying sur les autres municipalités.
- La société civile manifeste son opposition à la politique de D. Trump notamment le 22 avril 2017 à l'occasion de la journée de la Terre.
- Les ONG : environnementales, institutionnelles.

Conclusion

Avec les déclarations et prises de position du président Trump sur le changement climatique et l'énergie, les Etats-Unis sont d'une part à l'écart de la politique environnementale mondiale et d'autre part incapable de tenir un rôle de chef de file.

En leur absence, d'autres Etats s'affirment comme la Chine qui s'est engagée à accélérer ses avancées en matière d'énergie renouvelable. La France a réuni le sommet One Planet en décembre 2017.

Toutefois, l'absence des Etats-Unis fait défaut pour progresser alors que de nombreux Américains ne demandent qu'à participer à l'effort pour améliorer l'état de la planète, et les ONG américaines ont déjà, de façon pragmatique et concrète, lancé de nombreux projets en faveur de l'amélioration de l'état de la planète.

Ressources

- Table ronde au festival de géopolitique de Grenoble de 2018, « Les Etats-Unis, quelle politique environnementale ? » (la table ronde fait le tour de la question), disponible sur <https://www.clionautes.org/table-ronde-les-etats-unis-quelle-politique-environnementale-et-climatique.html> ou sur <https://www.youtube.com/watch?v=uvXz8fUGS5k>
- Leriche Frédéric (dir), *Les Etats-Unis: Géographie d'une grande puissance*, A. Colin, 2016. Retour sur le contexte, la façon de penser, imaginer et s'appropriier le territoire. Mise au point récente sur les politiques environnementales. <https://books.google.fr/books?isbn=2200616759>
- Duban François, « L'écologisme américain : des mythes fondateurs de la nation aux aspirations planétaires », *La Découverte, Hérodote*, 2001/1 N°100, pages 55 à 86. L'article porte son attention sur les premiers penseurs et leurs traductions dans les différents mouvements jusqu'en 2000. Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-herodote-2001-1-page-55.htm>
- Michael Herz, « Les grands débats autour du droit de l'environnement aux Etats-Unis », *Le Seuil, Pouvoirs* 2008/4 n° 127, pages 87 à 105. Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2008-4-page-87.htm>
- Emmanuelle Mühlenhöver, « Quelle politique climatique américaine ? », *L'Harmattan, Politique américaine*, 2009/2 N° 14, pages 55 à 67, Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-politique-americaine-2009-2-page-55.htm>
- Emmanuelle Mühlenhöver, « La politique environnementale américaine », *AFRI*, 2010, volume XI publié sur le site <https://www.afri-ct.org/article/la-politique-environnementale/>
Ces deux articles permettent de dresser un état des lieux avec l'arrivée de l'administration Obama.
- Jean-Daniel Collomb, *Une histoire de la radicalité environnementale aux Etats-Unis*, Lettres d'Amérique(s), Presse Universitaire de Bordeaux, 2014
- Andrew EIL « La politique environnementale des Etats-Unis à l'ère Trump », *AFRI*, 2018, volume XIX publié sur le site <https://www.afri-ct.org/author/andrew-eil/>
Article très renseigné sur les décisions prises par l'administration Trump
- Rachel Carson, *Printemps silencieux (Silent spring)*, Houghton Mifflin/Plon, Boston/Paris, 1962/1963
- <https://www.franceculture.fr/emissions/avoir-raison-avec/avoir-raison-avec-rachel-carson-25-etats-unis-un-regard-singulier-sur-lenvironnement>
- Philippe Squarzoni, *Saison brune*, Delcourt, 2012
- Pablo Jasardo / Damien Roudeau / Sophie Tardy-Joubert, *Texaco*, Arènes, Mars 2019, BD Documentaire

Pierre WARDEGA,
Lycée Camille Claudel, Blois (41)

